L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE, & CO.
NO. 1, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS.

[illegible]

LA VIE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

[illegible]

LETTRES DE CHANGE

[illegible]

AVIS LEGAUX.

[illegible]

VENTES DE SELLERIE.

[illegible]

AVIS LEGAUX.

ETAT de la Louisiane — au Premier District Judiciaire.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut.

[illegible]

ESPECES.

[illegible]

LEGION DE LA LOUISIANE

QUARTIERS GENERAUX
Nouvelle-Orléans, le 8 Août 1841.

Ordre du jour No. 11.

CONFORMEMENT à la loi, la Légion de la Louisiane se réunira demain, et se rendra sur la Place d'Armes, en grande tenue, pour une revue d'inspection.

[illegible]

Par ordre du Colonel Commandant,
H. PITOT,
Dépositaire Greffier.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour de Paroisse, pour la Ville et paroisse de la Nouvelle Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge de la Cour susdite.

[illegible]

Extrait des minutes du Greffe.
Bureau du Greffier, le 29 juillet 1841.
A. MANDUGUL,
Deputé Greffier.

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE — Cour de Paroisse, pour la Ville et paroisse de la Nouvelle Orléans.—Présent l'honorable Charles Maurian, juge de la Cour susdite.

[illegible]

Extrait des minutes du Greffe.
Bureau du Greffier, le 29 juillet 1841.
P. LEBLANC,
Dep.